

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Sommaire</b> .....	7
<b>Introduction</b>	
<b>Chapitre I. Contours d'une indépendance sous pression</b> .....	15
<b>Introduction</b> .....	15
<b>Section 1. L'indépendance des régulateurs des industries de réseau en droit européen : une exigence de plus en plus poussée</b> .....	18
<b>§ 1. Le principe de séparation des fonctions d'opérateur et de régulateur</b> .....	18
<b>§ 2. L'indépendance des régulateurs des industries de réseau : un nouveau fondement à partir de 2009</b> .....	20
<b>§ 3. La portée actuelle de l'indépendance des régulateurs des industries de réseau en droit européen</b> .....	23
<b>A. L'indépendance, une notion relative</b> .....	23
<b>B. L'indépendance des régulateurs des communications électroniques</b> .....	25
1. Les contours de l'indépendance des régulateurs des communications électroniques .....	25
2. Le contrôle politique de l'action des régulateurs des communications électroniques .....	28
<b>C. L'indépendance des régulateurs nationaux de l'électricité</b> .....	30
1. Les contours de l'indépendance des régulateurs de l'électricité .....	30
2. Le contrôle politique de l'action des régulateurs de l'électricité .....	34

## TABLE DES MATIÈRES

D. L'indépendance des régulateurs nationaux du transport ferroviaire .....	36
1. Les contours de l'indépendance des régulateurs du transport ferroviaire .....	36
2. Le contrôle politique de l'action des régulateurs du transport ferroviaire .....	38
<b>Section 2. L'indépendance des régulateurs belges des industries de réseau : une indépendance régulièrement contestée .....</b>	<b>39</b>
<b>§ 1. L'IBPT .....</b>	<b>39</b>
A. Présentation.....	39
B. Indépendance institutionnelle de l'IBPT .....	41
C. Indépendance des dirigeants de l'IBPT .....	41
D. Indépendance financière de l'IBPT .....	46
E. Indépendance fonctionnelle de l'IBPT.....	47
<b>§ 2. La CREG .....</b>	<b>51</b>
A. Présentation.....	51
B. Indépendance institutionnelle de la CREG .....	53
C. Indépendance des dirigeants de la CREG.....	53
1. Le comité de direction de la CREG .....	53
2. La Chambre des litiges de la CREG.....	56
D. Indépendance financière de la CREG .....	56
E. Indépendance fonctionnelle de la CREG.....	57
<b>§ 3. Le Service de Régulation .....</b>	<b>59</b>
A. Présentation.....	59
B. Indépendance institutionnelle du Service de Régulation .....	60
C. Indépendance des dirigeants du Service de Régulation .....	61
D. Indépendance financière du Service de Régulation .....	64
E. Indépendance fonctionnelle du Service de Régulation .....	64
<b>Section 3. L'indépendance des régulateurs belges des industries de réseau sous tension : une mise en contexte .....</b>	<b>65</b>
<b>§ 1. Une difficulté belge à l'égard de l'indépendance des régulateurs des industries de réseau ? .....</b>	<b>65</b>
<b>§ 2. Le contexte constitutionnel.....</b>	<b>67</b>

TABLE DES MATIÈRES

§ 3. Une tradition néo-corporatiste mise en cause : l'exemple du secteur de l'électricité.....	72
Conclusion .....	76
<b>Chapitre II. Comment organiser les compétences ?.....</b>	<b>79</b>
Introduction .....	79
Section 1. L'état des lieux en Belgique.....	82
§ 1. Introduction.....	82
§ 2. Les régulateurs belges de l'énergie et des communications électroniques .....	83
A. L'électricité et le gaz.....	84
B. Communications électroniques.....	86
§ 3. Mécanismes de coopération en Belgique.....	88
A. La coopération entre les régulateurs sectoriels ....	88
B. Coopération avec l'ABC .....	89
1. Le secteur de l'énergie.....	89
2. Le secteur des communications électroniques et des services postaux .....	91
§ 4. La nature exclusive de l'intervention du régulateur sectoriel.....	92
A. En ce qui concerne l'ABC.....	92
B. En ce qui concerne la Commission européenne ...	94
Section 2. Les modèles alternatifs d'organisation de la régulation .....	96
§ 1. <i>Immunité implicite et compétence principale</i> .....	96
A. Le cadre réglementaire général.....	97
B. Application dans le secteur de l'énergie .....	100
C. Application dans le secteur des communications électroniques.....	100
§ 2. <i>Une autorité multisectorielle</i> .....	104
A. Gains d'efficacité .....	104
B. La coordination des politiques entre les secteurs...	105
C. Le risque de capture industrielle et politique .....	106
D. Conclusion pour la Belgique .....	108
§ 3. <i>Une super-autorité</i> .....	109
A. Coordination des politiques de régulation et de contrôle de la concurrence.....	109

TABLE DES MATIÈRES

B. Les gains d'efficacité.....	114
C. Le risque de capture industrielle et politique .....	115
D. Attirer l'expertise .....	116
E. Accès à l'information et droits de la défense.....	117
F. Conclusion pour la Belgique.....	118
<b>§ 4. La protection des consommateurs et la régulation .....</b>	<b>118</b>
A. Le lien fonctionnel entre les objectifs des régulateurs et la protection des consommateurs.....	119
B. Le risque de capture industrielle et politique .....	121
C. Mettre en commun et développer l'expertise.....	122
D. Légitimité, visibilité et responsabilité publique .....	123
<b>§ 5. Un régulateur interfédéral.....</b>	<b>124</b>
<b>Section 3. Recommandations politiques.....</b>	<b>127</b>
§ 1. L'intégration horizontale.....	127
§ 2. L'intégration verticale.....	131
§ 3. Le processus de réforme.....	135
<b>Conclusion .....</b>	<b>137</b>

<b>Chapitre III. Cumul des pouvoirs et organisation interne des régulateurs indépendants belges (des industries de réseau) : vers une séparation accrue des fonctions .....</b>	<b>139</b>
Introduction .....	139
Section 1. Le principe de la séparation des pouvoirs et la <i>Trias Politica</i> traditionnelle.....	141
Section 2. Le principe de la séparation des pouvoirs et les régulateurs indépendants .....	147
§ 1. Séparation institutionnelle des pouvoirs et indépendance des régulateurs .....	150
§ 2. Séparation fonctionnelle des pouvoirs et régulateurs indépendants .....	157
§ 3. Séparation des pouvoirs et hiérarchie des normes des régulateurs indépendants .....	160
Conclusion .....	161

<b>Chapitre IV. Les mécanismes de contrôle interne au sein des régulateurs belges des industries de réseau : des dispositifs assurant la qualité de la régulation ?</b> .....	165
<b>Section 1. Aperçu des mécanismes de contrôle interne dans le droit positif</b> .....	167
§ 1. Généralités .....	167
§ 2. La Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune.....	169
§ 3. La Commission communautaire française .....	170
§ 4. La Région wallonne.....	170
§ 5. La Communauté française .....	171
§ 6. La Communauté germanophone.....	171
§ 7. La Communauté flamande.....	172
§ 8. L'autorité fédérale .....	174
<b>Section 2. Définition des mécanismes de contrôle interne</b> .....	175
§ 1. Le contrôle interne <i>sensu lato</i> .....	175
§ 2. Le contrôle interne <i>sensu stricto</i> .....	176
§ 3. Le contrôle des engagements et des liquidations... ..	176
§ 4. Le contrôle comptable.....	177
§ 5. Le contrôle de la bonne gestion financière.....	177
§ 6. Le contrôle de gestion.....	178
§ 7. L'audit interne .....	178
§ 8. Le contrôle administratif et budgétaire .....	178
<b>Section 3. Le contrôle interne au sein des régulateurs belges des industries de réseau</b> .....	179
§ 1. Le secteur des postes et des télécommunications : l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT).....	179
§ 2. Le secteur de l'énergie.....	180
A. La Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE)... ..	180
B. Le Vlaamse Regulator van de Elektriciteits- en Gasmarkt (VREG) .....	183
C. La Commission de régulation bruxelloise pour les marchés du gaz et de l'électricité (BRUGEL).....	184

TABLE DES MATIÈRES

D. La Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) .....	185
<b>§ 3. Le secteur des médias .....</b>	<b>188</b>
A. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) .....	188
B. Le Vlaamse Regulator voor de Media (VRM).....	189
C. Le Conseil des médias de la Communauté germanophone (Medienrat).....	189
<b>Section 4. Enseignements .....</b>	<b>190</b>
<b>Chapitre V. Le contrôle juridictionnel exercé par la Cour des marchés et sa contribution à la gouvernance de la régulation.....</b>	<b>193</b>
Introduction .....	193
Section 1. La centralisation du contentieux régulateur.....	195
Section 2. Le pragmatisme organisationnel de la Cour des marchés .....	201
Section 3. Examen de la jurisprudence .....	203
§ 1. Le pouvoir de juridiction.....	205
§ 2. Le contrôle de la procédure administrative .....	210
§ 3. Le contrôle du fond.....	215
§ 4. Le contrôle des sanctions .....	218
§ 5. La procédure de recours devant la Cour des marchés.....	220
§ 6. Les demandes de suspension des décisions attaquées.....	224
§ 7. Les effets des arrêts d'annulation .....	225
Conclusion et recommandations.....	229